

LES 5 PROPOSITIONS CONCRÈTES ET COLLECTIVES DU LABO DE LA FRATERNITÉ

EDITION 2020

La crise sanitaire que nous traversons révèle les fragilités structurelles d'un modèle de société. Elle met en première ligne nos concitoyens les plus fragilisés, que ce soit d'un point de vue médical ou d'un point de vue social. Les institutions qui connaîtront les plus lourdes pertes sont les EHPAD, les centres d'hébergements, les structures collectives de soutien, de regroupement ou de travail des plus précaires, des personnes handicapées, etc.

Comment aurions-nous traversé cette crise sanitaire et sociale, si la fraternité avait été le ciment de notre société, comme notre devise le suggère ? La crise n'aurait-elle pas été moins rude si chaque citoyen engagé en cours de route dans les actions d'urgence par les associations ou la réserve civique d'Etat avait été intégré, en amont, dans des processus structurés et durables d'entraide et de solidarité ? Si chaque personne hébergée dans un EHPAD ou un Centre d'hébergement d'urgence avait trouvé un toit, chez un particulier, le temps de la crise ? Moindre propagation, meilleure réponse, mieux coordonnée.

Et si nous faisons de la fraternité un élément structurel de notre éducation et de notre société afin de rendre cette dernière à la fois plus solide et plus résiliente ? Et si nous passons d'une fraternité de crise à une fraternité durable ? La fraternité, et avec elle le lien social, est la meilleure prévention des risques à l'échelle d'une société entière. Pour cela, une seule solution : saisir à bras le corps le sujet de la fraternité et de l'engagement à son service, en saisissant l'opportunité du Plan de relance pour financer des politiques de fraternité.

1. INSTAURER UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA FRATERNITÉ ET DU VIVRE ENSEMBLE EN PAIX LE 16 MAI

Programmer une prise de parole annuelle du Président de la République sur la Fraternité, le lien social et la cohésion de la Nation, de manière ritualisée, comme un état des lieux des principes républicains : indivisibilité, démocratie, laïcité et accès effectif des ayant droit aux droits. Prévoir une valorisation gouvernementale des acteurs et des méthodes qui facilitent le lien social et la fraternité au quotidien par les ministres et ministères. Décréter le 16 mai,

journée internationale du vivre ensemble en paix, comme la “Journée de la Fraternité” en France et la célébrer chaque année.

2. DÉVELOPPER MASSIVEMENT LE SERVICE CIVIQUE

Dans l’ombre, les jeunes du Service Civique ont été fortement mobilisés pendant la crise (sur le terrain en soutien aux plus vulnérables et aux services publics essentiels, à distance notamment pour maintenir le lien social avec nos aînés isolés...). Ils ont prouvé être le socle de notre Réserve Civique, prêts à se mobiliser en masse lorsque notre société va mal, prêts à construire la société de demain.

Le Service Civique doit être généralisé pour faire partie du socle de l’éducation à la fraternité pour tous nos jeunes :

Viser à terme au moins 80% d’une classe d’âge passée par le Service Civique ; Doubler dès 2021 le nombre de missions de Service Civique financées par l’Etat, tout en préservant sa qualité (souplesse de durée de 6 à 12 mois, retour à une moyenne de 8 mois des missions, renforcement du tutorat et des formations) ; Faire découvrir l’engagement à tous les enfants dès le primaire, et parler de la possibilité de faire un Service Civique à tous les moments clés du parcours éducatif des jeunes (dès le collège notamment pour les jeunes en décrochage scolaire ; en terminale en promotion de l’année de césure post-bac ; et au delà, régulièrement, à tous les jeunes déscolarisés et sans activité) ;

3. FAIRE DE LA FRATERNITÉ UN CRITÈRE D’INSPIRATION ET D’ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS

La crise sanitaire a démontré l’efficacité concrète de la Fraternité, ainsi que les drames qui surviennent lorsqu’elle manque. Pour qu’elle irrigue davantage la société, organisons, à partir de consultations citoyennes décentralisées, des Etats généraux de la Fraternité. Ceux-ci auront notamment à définir :

Comment la Fraternité peut devenir un critère d’inspiration et d’évaluation des politiques

publiques désormais co-construites avec les bénéficiaires et des citoyens tirés au sort. Comment elle peut devenir parallèlement un critère du bon fonctionnement des grands services publics, comme Pôle emploi et les institutions médico-sociales.

L'animation des politiques de Fraternité devrait être rattachée au Premier Ministre aux fins de promouvoir l'inclusion pour toutes et tous dans les politiques publiques, en référence aux 25 critères de discriminations du Code Pénal et à cet effet :

Mettre en place des modules de formation à la fraternité pour les agents des trois fonctions publiques. Faciliter la participation des usagers et bénéficiaires à la formation des professionnels qui mettent en œuvre les actions sanitaires et sociales. Organiser la participation des bénévoles au fonctionnement des services publics.

Le CESE remettrait chaque année au Président de la République un rapport d'évaluation des politiques de Fraternité qui, comme celui du défenseur des droits, devrait être examiné au Parlement, en séance publique.

4. GÉNÉRALISER L'ÉDUCATION À LA FRATERNITÉ

Développer les pédagogies de l'empathie et de l'esprit critique notamment au travers d'une pratique régulière du débat démocratique et philosophique et de protocoles d'interventions simples (pleine conscience, gratitude, communication non violente) dès le primaire, facilités par des enseignants formés et animés par les élèves eux-mêmes Renforcer l'enseignement laïque du fait religieux pour lutter contre l'analphabétisme confessionnel des français qui favorise l'émergence des préjugés et de la violence. Rendre pérennes et systématiques les interventions en milieu scolaire des mouvements d'éducation populaire dans le cadre des programmes de l'enseignement moral et civique. Renforcer la formation des enseignants pour acquérir les compétences nécessaires à l'éducation à la Fraternité, aux apprentissages coopératifs et à la construction de partenariats avec les acteurs de l'éducation populaire. Poursuivre les expérimentations évaluées scientifiquement sur les pédagogies coopératives, comme vecteurs de Fraternité et de bon apprentissage.

5. ENCOURAGER LES CITOYENS DE TOUS ÂGES À S'ENGAGER POUR LA FRATERNITÉ TOUTE L'ANNÉE

Faire de l'engagement citoyen un droit opposable des salariés en entreprise via le mécanisme de mécénat de compétences. Pérenniser et développer les réseaux et initiatives de Fraternité informelle et locale ayant émergé pendant la crise sanitaire, notamment en renforçant la visibilité et le financement des associations qui encadrent et favorisent la mobilisation citoyenne. Reconnaître et soutenir les labels qui recensent les lieux de solidarité alternatifs (cafés, tiers-lieux, commerces de proximité, coworkings,...) qui se donnent les moyens de créer du lien de manière fraternelle. Rendre systématique la co-construction des actions de solidarité avec les "bénéficiaires", promouvoir le "Faire ensemble" comme levier du mieux "Vivre ensemble" dans notre société.